

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Tiaret

Daïra d'Ain kermès

Commune de sidi Abderrahmane

42400200001408901402 Code fiscale :

6202/ 01 N°

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel 15-247 du 2 Dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant Réglementation des Marches publics et des délégations de service Public Le président de l'APC de sidi Abderrahmane informe les soumissionnaires à la

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /2026 PARU AU JOURNAL DE LANGUE ARABE

(باللغة العربية (جريدة الجزائر)

En date du 25/01/2026 et au journal de langue française (LE REGIONAL) En date du 25/01/2026

de l'opération : Fonçage et équipement d'un forage et réalisation d'une bache d'eau zone el hamadh

Qu'il a été attribué provisoirement après séance d'évaluation en date du 03 /02/2026 comme suit :

N°	Intitule du projet	Nom et prénom du soumissionnaire N° nif	Après la Montant correction TTC	Délai De Réalisation	Note Tech	OBS
01	Fonçage et équipement d'un forage et réalisation d'une bache d'eau zone el hamadh	<u>BRICHE</u> <u>MOHAMED</u> <u>NIF</u> <u>19228210009619902</u> <u>800</u>	15.950.165.00 DA	05 MOIS	92	<i>Offre moins disant</i>

N B : Les soumissionnaires contestant le choix opéré par l'APC peut introduire un recours auprès de la commission des marchés fans un délai de 10 jours à compter de la date première parution de l'avis d'attribution provisoire du Marché conformément aux disposition de l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 2 Dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant Réglementation des Marches publics et des délégations de service Public

Le président de l'APC